



AGIR POUR LE LOGEMENT

**Formation offerte OBLIGATOIRE
pour le renouvellement des cartes
professionnelles et des
attestations collaborateurs**

LE CODE DE DEONTOLOGIE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES

Mercredi 16 janvier 2019

De 16h00 à 18h00

Chambre FNAIM Côte d'Azur

36, Av Simone Veil – 06200 NICE

Tél : 04.93.857.857 (puis tapez 2) – formation@fnaim06.fr

Objectif :

- Connaître les obligations entre professionnels immobiliers et vis-à-vis des consommateurs, définies par le code de déontologie,
- Mettre en place les bons réflexes dans l'entreprise,
- Connaître les voies de recours à la Commission de Contrôle et ses pouvoirs de sanctions.

Programme :

- Définition de l'éthique professionnelle,
- La compétence du professionnel immobilier,
- L'organisation et gestion de l'entreprise,
- La transparence,
- La confidentialité,

- La défense des intérêts en présence,
- La gestion des conflits d'intérêts,
- La confraternité,
- Le règlement des litiges,
- La discipline.

Formation animée par :

Daniel FALCONE, Maître en Droit privé, Directeur FNAIM Côte d'Azur

Public :

Dirigeants de cabinets immobiliers et collaborateurs.

Modalités de participation :

Durée : 2 heures

Moyens pédagogiques : support de cours en vidéo-projection

N° adhérent : _____ Agence : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____

Nom du participant : _____ Prénom : _____

Statut salarié

Agent Commercial

DNS

(Dirigeant non salarié)

Signature et cachet de l'Entreprise

A retourner complété à formation@fnaim06.fr

36 avenue Simone Veil – 06200 NICE

Tél : 04 93 857 857 - Fax : 04 93 857 858 – fnaim06@fnaim06.fr – www.fnaim06.fr

Chambre fondée le 25 novembre 1925

SIRET 782 619 878 00039

Déclaration d'activité organisme N° 93.06.07775.06 du Préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur